

**KOUBADJE. - ÉTUDE D'UN TERROIR
AGRICOLE DE L'ADAMAOUA**

par A. HALLAIRE

Chargée de Recherches de l'O.R.S.T.O.M.

TABLE DES MATIERES

KOUBADJE. Etude d'un terroir agricole de l'Ađamaoua	49
I. — <i>Le village et la société villageoise</i>	50
1. Le site	«
2. Historique	51
3. Structure familiale	52
4. Structure démographique	54
II. — <i>La vie économique et les techniques d'exploitation du milieu</i>	58
1. La vie économique de Koubadjé	«
2. Les techniques agricoles	59
3. Etude des surfaces de treize exploitations	61
4. Description de trois exploitations-types	63
III. — <i>Le terroir de Koubadjé-Bansan</i>	67
1. Description du terroir	«
2. Formation du terroir	«
3. Aperçu sur les terroirs voisins	69
CONCLUSION	72
BIBLIOGRAPHIE	«

I. - LE VILLAGE ET LA SOCIÉTÉ VILLAGEOISE

1. Le site. Le plan du village

Koubadjé, distant de 45 km. de Ngaoundéré, est situé à 946 mètres d'altitude, dans une dépression limitée au Nord et à l'Ouest par un plateau latéritique, et au Sud par l'important massif volcanique de Nganha qui culmine à 1.923 mètres ; l'axe de cette dépression, orientée vers le Nord-Est, est occupé par la rivière Wara, qui descend de la montagne de Nganha, ainsi que ses affluents de droite, et qui reçoit sur sa gauche de petits ruisseaux prenant leur source au pied de l'escarpement qui marque l'extrémité de la surface latéritique. Le sol, volcanique, formé par les émissions de l'ère tertiaire du massif de Nganha, est riche. Relié par une piste carrossable à la route de Ngaoundéré, Koubadjé apparaît comme un petit village tassé, niché dans un bouquet de tecks, à mi-chemin de la pente qui descend de la falaise latéritique à la rivière Wara, à 500 mètres du ruisseau Raosoï, où ses habitants vont chercher l'eau.

L'unité d'habitation du village est le saré, c'est-à-dire l'ensemble de cases abritant une famille ; entouré d'un secco (palissade) de paille, il présente généralement une seule ouverture, constituée, soit par une porte ménagée dans le secco, soit par une case d'entrée ; des cloisons de paille le compartimentent lorsqu'il abrite plusieurs familles élémentaires ; chaque homme marié dispose ainsi d'une courette sur le pourtour de laquelle sont disposées les cases de chacune de ses femmes ; sur le terrain libre, au centre, les co-épouses exécutent leurs travaux ménagers ; derrière sa case chaque femme a son grenier personnel, et dispose de quelques mètres carrés où elle plante parfois quelques pieds de maïs.

Les cases sont traditionnellement rondes, mais des cases carrées commencent à faire leur apparition ; toutes ont leur mur en terre, surmonté d'un toit conique en paille ; leur diamètre, ou leur côté, mesure de 4 à 6 mètres.

Les sarés sont contigus, ou séparés seulement par une étroite ruelle qui serpente entre deux seccos de clôture, s'élargissant par endroits pour former une place. Aucun jardin ne s'intercale entre les habitations, aucun espace libre n'isole les sarés les uns des autres, comme dans les villages foubé voisins. C'est un village compact, mais pourtant d'aspect bien dégagé, car les sarés sont vastes, et très verdoyant à la saison des pluies grâce aux arbres sur lesquels s'appuient les clôtures et à ceux qui ombragent les places. Avec un effectif de 242 habitants pour une superficie de 205 ares, sa densité est de 118 hab/ha.

Comme le montrent le plan du village (fig. 2) et l'examen des entrées de chaque saré, Koubadjé est formé en fait de deux quartiers distincts, se tournant le dos, et séparés l'un de l'autre par quelques mètres de terrain vague. Ces deux quartiers correspondent à deux communautés différentes : à l'Ouest, Koubadjé compte 164 habitants, à l'Est, Bansan,

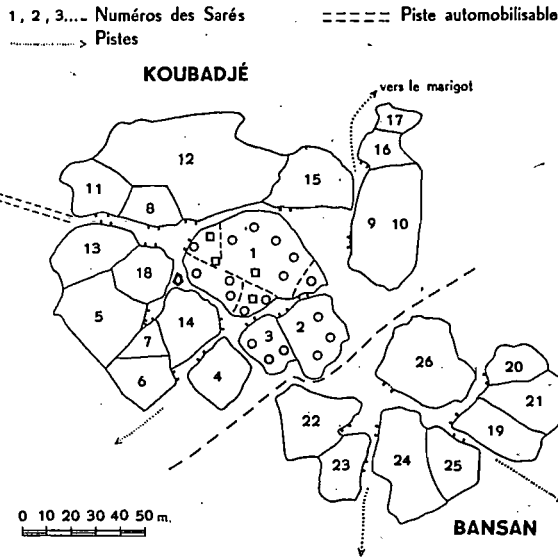


Fig2. Plan du village

78 habitants. Réunies seulement depuis 1958, ces deux collectivités gardent leur individualité, chacune ayant son origine et son histoire propres.

2. Historique

- Koubadjé et Bansan, comme tous les villages dourou de la circonscription de Ngaoundéré, font remonter leur origine à leur sortie du sultanat de Rey, situé au Nord de celui de Ngaoundéré.

Lors de la conquête peule, au début du XIX^e siècle, les Dourou se trouvèrent sur le territoire dominé par le fameux Bouba Njidda de Rey (circonscription administrative actuelle de Tchollire). Pour échapper à sa domination, jugée excessive, certains vinrent s'installer dans le Lamidat de Ngaoundéré ; d'autres les suivirent, à la recherche de terres nouvelles, et c'est ainsi que, par une immigration continue depuis plus d'un siècle, et qui se poursuit encore à l'heure actuelle, la population dourou de l'arrondissement de Ngaoundéré dépassait 15.000 âmes au dernier recensement (1958). De nos jours, cette migration s'effectue le plus souvent par individus ou familles isolés qui quittent Rey pour venir s'installer dans un village où ils ont des parents ; mais, autrefois, elle semble s'être faite par groupes plus importants, passant, souvent en cachette, la limite des deux lamidats, et venant fonder un village là où des terres vacantes se présentaient. Tel fut le cas pour Koubadjé et Bansan.

L'origine de Koubadjé se confond avec celle de Holmbali, village voisin dont il est issu. C'est vers 1890 qu'un groupe de villageois, sous la conduite de Barto, quitte le village Holmbali de Rey, et vient près de la rivière Mandila, à proximité du gros bourg de Nganha, fonder un

village qui garde le nom de Holmbali (notons que le village-mère de Rey subsiste encore et que les deux Holmbali conservent entre eux des relations suivies). Vers 1935, l'épuisement des terres entraîne un premier déplacement du village, qui s'installe près de la rivière Mara. En 1945 survient une palabre à propos de l'attribution de la chefferie, qui provoque la sécession d'une partie des villageois ; ceux-ci se transportent, quelques kilomètres à l'Est, dans la dépression fertile où ils avaient établi leurs champs, et fondent un nouveau village qu'ils appellent Koubadjé, du nom des arbres qui s'y trouvent. Le village n'a pas bougé depuis. De leur côté, les habitants d'Holmbali restaient sur place jusqu'à ce que la création de la route de Ngaoundéré les ait amenés, en 1960, à s'en rapprocher.

Plus récente est la migration de Bansan, qui peut se situer aux environs de 1930. A cette époque le fondateur, nommé Batton, surnommé Bansan, « le petit chef », sort de Rey avec ses cinq enfants et un neveu et fonde au Nord de la Rivière Mara un petit hameau rattaché administrativement à Holmbali puis à Koubadjé ; à la recherche de nouvelles terres, Bansan descend, lui aussi, dans la dépression, en s'établissant, vers 1947, à un kilomètre de Koubadjé ; en 1958, à la demande de l'administration, et pour être desservi par une route, il déménage une seconde fois et vient s'accoler à Koubadjé.

Ces deux origines distinctes expliquent bien des différences qui apparaissent lorsque l'on observe les deux communautés : tous les habitants de Koubadjé, même les vieillards, sont nés sur le lamidat de Ngaoundéré ; ils ont toujours vécu dans l'orbite du village mboum de Nganha et à proximité des éleveurs foubé ; à Bansan, au contraire, les chefs de famille et parfois les aînés de leurs enfants sont nés sur Rey, dans un pays bien plus fermé aux influences extérieures ; aussi Koubadjé est-il arrivé à un stade d'acculturation mboum et foubé nettement plus avancé, alors que c'est à Bansan qu'il faut chercher les traits culturels plus spécifiquement dourou.

D'autre part, bien plus simple est la structure familiale de Bansan, si proche encore de ses origines, tandis que celle de Koubadjé a subi de nombreux remaniements.

3. Structure familiale

Koubadjé et Bansan sont composés l'un et l'autre uniquement de Dourou, à l'exception de quelques femmes mboum, mais qui sont intégrées à la communauté ethnique de leur époux. Il n'existe pas, comme dans plusieurs villages voisins, de ces petites communautés formées par des descendants d'esclaves ; il n'existe pas non plus ici de divisions claniques, ni des castes de forgeron. Il s'agit donc d'une société villageoise très homogène, structurée seulement par les relations de parenté et d'alliance.

L'organisation de la famille est patrilinéaire : les fils mariés habitent chez leur père tant qu'il vit ; les droits et les biens se transmettent de père en fils.

Mais les infractions à l'observation du principe de patrilocalité sont nombreuses, et ceci plus particulièrement à Bansan, qui représente justement l'élément le plus traditionnellement dourou (cf., fig. 3, l'arbre généalogique de ce groupe). Très fréquemment, le neveu vient habiter auprès du frère de sa mère, parfois dans son saré même ; il le recueille chez lui s'il est âgé et sans descendant. Ceci semblerait être une survivance d'un ancien système matrilineaire, que l'examen des termes de parenté vient confirmer : le fils de la sœur du père est appelé « bah », terme désignant également le père, ce qui s'explique en régime matrilineaire, dans lequel ce cousin est destiné, en héritant de son oncle maternel, à remplacer le père. Une transformation dans la nomenclature des termes de parenté est d'ailleurs visible à l'heure actuelle : à Koubadjé on tend maintenant, suivant le mode mboum, à désigner les cousins croisés par les termes « dani, dansang », qui étaient seulement utilisés jusqu'alors pour les frères et les cousins parallèles.

Tous ces faits concourent à faire penser que l'organisation patrilinéaire n'aurait été empruntée que récemment aux ethnies voisines.

Cette transformation expliquerait bien des contradictions internes que l'on relève dans l'organisation de la société, et la confusion qui règne dans l'établissement des relations de parenté et des règles matrimoniales.

Lorsqu'Holmbali sortit de Rey en 1890, il s'agissait probablement d'un groupe familial assez simple, mais depuis soixante-dix ans des apports extérieurs sont venus transformer le groupe originel, notamment apports des villages dourou de Mberem, de Saywa, de Ndouggré. Ainsi s'est constitué un groupe complexe de familles unies entre elles par un réseau d'alliances ; la scission opérée en 1945, lors de la création de Koubadjé, n'a pas modifié cette situation ; en effet, le groupe qui essayait ne correspondait pas à une communauté familiale plus précise, mais c'était l'ensemble des familles dont les champs se trouvaient dans le secteur du nouveau village.

Les dix-huit familles qui composent Koubadjé sont toutes apparentées, mais certaines sont unies par des liens suffisamment proches pour que le mariage soit encore interdit entre leurs enfants. Ce critère permet de répartir la population de Koubadjé en trois groupes :

- le groupe A, qui comprend les sarés 1, 2, 3, 4, 14, 18 (6 familles, 55 personnes) ;
- le groupe B, les sarés 8, 11 et 12 (3 familles, 46 personnes) ;
- le groupe C, tous les autres sarés (9 familles, 63 personnes).

Entre ces trois groupes de nombreux mariages ont eu lieu ; actuellement deux mariages (ou fiançailles) unissent les groupes A et B, huit les groupes A et C, quatre les groupes B et C.

Le plan du village reflète, dans une certaine mesure, ces relations familiales, car chaque chef de famille installe si possible son saré près de ses plus proches parents. Les frères ont toujours leur saré contigu (sarés 2-3, 5-6-7, 9-10).

Bansan n'est composé que de huit sarés ; plus réduite, cette com-

POPULATION DE KOUBADJÉ-BANSAN

	SEXE MASCULIN										TOTAL HOMMES	SEXE FÉMININ								TOTAL FEMMES	TOTAL
	N° DES SARÉS																				
	+ 60 ans	50-59 ans	40-49 ans	30-39 ans	20-29 ans	15-19 ans	10-14 ans	5-9 ans	0-4 ans			+ 60 ans	50-59 ans	40-49 ans	30-39 ans	20-29 ans	15-19 ans	10-14 ans	5-9 ans		
K O U B A D J É	1		1	1	3	3	1	3		12	1		2	2	4	1	4	4	18	30	
	2		1	1		1				2		1	1						2	4	
	3		1	1		2			1	4						2			2	6	
	4		1	1			1	2		4				1				1	2	6	
	5		1	1		1	1		1	5				2					2	7	
	6	1					2		1	5			1		1			1	1	4	
	7		1							1				1				2	3	4	
	8			1				1		2			1			2	1		4	6	
	9			1	2		1		1	5				1	1		1	1	4	9	
	10			2			1			3			1		1	1	1	2	6	9	
	11			1	1			2	3	7			1	1			1		3	10	
	12	1		1	1	3	1	1	5	17	1	2	2	2	4	1	1	2	13	30	
	13				1		1			2			1						1	3	
	14		1			3				4			1			2			3	7	
	15	1			2	2		1	2	8		1		1	2	1		2	7	15	
	16		1		1					2					1	1			2	4	
	17		1			1				2					1				1	3	
	18		1							1		1							1	2	
		3	5	11	8	16	9	7	14	86	2	5	9	11	14	8	5	9	15	78	164
B A N S A N	19		1		1			1		3		1				1		1	4	7	
	20			1						1	1								1	2	
	21				1	1	1	1		4				1	1	1		1	5	9	
	22	1			1	3	2		1	8				1	1	1			3	11	
	23			1	1				1	3				1				1	3	6	
	24	1	1	2		1	1	2	4	12			1	3		1	2	2	9	21	
	25				1	1		1	1	4					1				1	5	
	26	1			3	1		2		7		1	1	1	1	2	1	2	10	17	
			3	2	4	8	7	2	4	7	42	2	2	2	6	4	4	4	5	7	36
Total..	6	7	15	16	23	11	11	21	18	128	4	7	11	17	18	12	9	14	22	114	242

tanément une natalité forte et une mortalité élevée (1). D'autre part, si l'on rapproche ce pourcentage de ceux trouvés par A. Podlewski pour trois ethnies du Nord-Cameroun (2) : 45,4 % chez les Matakam, 35,5 % chez les Kapsiki, 31 % chez les Goudé, on constate que les Dourou se rangeraient parmi les populations démographiquement les plus progressives, ce qui coïncide d'ailleurs avec la réputation de fécondité de la femme dourou.

L'allure générale de la pyramide des âges est régulière : il s'agit d'un village démographiquement sain. Il existe un certain déséquilibre entre les effectifs des hommes et ceux des femmes, surtout si l'on considère les adultes de plus de 20 ans (57 femmes contre 67 hommes). L'explication est à rechercher dans une légère émigration des femmes chez les Foulbé, ceux-ci les appréciant pour leur qualité de fécondité.

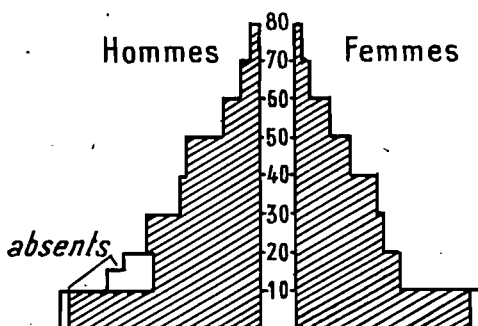


Fig.4 Pyramides des Ages
KOUBADJÉ - BANSAN

Chez les garçons, la faiblesse, très marquée pour les paliers de 10 à 14 ans, et de 15 à 19 ans, est due à l'émigration temporaire ; si l'on tient compte des absents, la pyramide reprend une allure normale.

Emigration

Indépendamment des courts séjours que tout enfant va faire chez ses parents des villages voisins, certains partent pour des absences plus longues. On a ainsi 12 enfants absents, 9 garçons et 3 filles. Sur les 9 garçons, 2 sont pensionnaires dans des écoles voisines, 1 vit chez un oncle, les 6 autres, âgés de 8 à 16 ans, sont bergers chez des Foulbé. Cette coutume, pratiquée d'ailleurs à Koubadjé plus qu'à Bansan, permet au jeune dourou de pénétrer dans la société peule, dont le prestige est grand, et d'apprendre sa langue ; sa rémunération matérielle, qui consiste en deux veaux par année de garde, semble assez illusoire ; vers 16 ou 17 ans,

(1) W.-F. WERTHEIM. — La population de l'Indonésie et le test des 40 %. *Population*, 1954, n° 4.

(2) A. PODLEWSKI. — Etude démographique de trois ethnies païennes du Nord-Cameroun, Matakam, Kapsiki, Goudé. *R.E.C.*, 1961-1, n° 4.

C'est probablement pour favoriser la stabilité de son ménage que le jeune homme cherche de préférence son épouse à Koubadjé même ou à Bansan (cinq mariages unissent depuis peu les deux communautés), ou à défaut dans un village très voisin, la jeune femme ayant tendance à vouloir revenir près de sa famille. Quelques unions avec des femmes mboum favorisent l'interpénétration des deux ethnies : sur 69 femmes mariées, 10 sont mboum (8 sur 49 à Koubadjé, et seulement 2 sur 20 à Bansan).

Cette petite communauté villageoise, équilibrée et saine sur le plan démographique, homogène sur le plan ethnique, relativement stable, est plus ouverte aux influences extérieures qu'attachée à ses traditions et à sa culture. Le Dourou de Koubadjé, et même celui de Bansan, ignore son histoire, sa généalogie, et abandonne peu à peu ses coutumes ; par contre, il s'habille, s'éclaire au pétrole, s'inscrit au parti politique local ; il parle le mboun, et parfois le fulfuldé. L'Islam est solidement implanté chez les adultes : un petit enclos de prières réunit quelques hommes plusieurs fois par jour ; l'un des fils du chef de Koubadjé a passé son enfance chez le lamido de Ngaoundéré pour être malloum. Le christianisme commence à son tour à pénétrer la société : un autre fils du chef est catéchiste, et une école catholique, ouverte en 1959, groupe une trentaine de garçons et de filles.

Cette collectivité, qui n'est cimentée, ni par un lien ancien avec le sol, ni par des institutions fortes, présente cependant une unité réelle, due en partie aux relations de parenté et d'alliance, due également aux solidarités nouvelles qui se sont créées, notamment sur le plan économique.

II. - LA VIE ECONOMIQUE DE KOUBADJE ET LES TECHNIQUES D'EXPLOITATION DU MILIEU

1. La vie économique de Koubadjé.

La vie du village est essentiellement centrée sur l'agriculture ; tous les autres secteurs d'activité sont sans intérêt économique.

La *chasse* et la *pêche* ne sont pratiquées qu'exceptionnellement. L'*artisanat* est réduit à fort peu de chose : deux potières, qui semblent suffire aux besoins locaux, un tisserand, qui a moins de succès avec ses bandes de coton que les vendeurs des marchés voisins avec leurs pagnes multicolores d'importation, ne sont plus que les témoins de temps révolus ; tous trois ont d'ailleurs leur champ vivrier, qui absorbe l'essentiel de leur activité.

L'*élevage* n'apparaît qu'en marge de la vie du village : les troupeaux foubé ou bororo ne viennent pas sur le territoire de Koubadjé en raison de l'intensité de son occupation agricole. Deux faits, néanmoins, relient la population à l'élevage : d'une part la coutume, citée plus haut, pour les jeunes garçons d'aller s'embaucher, quelques mois ou quelques années, comme bergers chez les Foubé. D'autre part, l'habitude de certains notables d'utiliser leurs économies à l'achat de bœufs qu'ils confient aux pasteurs foubé des environs ; ceux-ci reçoivent régulièrement

manioc ou argent en rémunération de leur garde ; ce petit capital s'éteint en général rapidement par la mort des animaux. Cette coutume s'explique probablement par les avantages sociaux et moraux qu'elle procure aux intéressés.

C'est donc uniquement de leur *production agricole* que les villageois tirent leurs moyens d'existence. Le *mil* est la culture fondamentale de Koubadjé, celle autour de laquelle gravitent toute l'organisation agricole et la vie du village. Le *manioc*, introduit depuis peu par les services agricoles de Ngaoundéré, prend une importance grandissante, mais reste encore une culture secondaire : le Dourou est un mangeur de mil, il n'apprécie le manioc que parce qu'il se contente de terres dont le mil ne veut plus, et surtout parce qu'il peut être récolté à tout moment de l'année, et servir ainsi d'aliment de soudure, peut-être aussi de sécurité. Le maïs est apprécié, mais peu répandu, car exigeant quant à la nature du sol ; il sert d'aliment d'appoint, ainsi que l'igname, les haricots, quatre ou cinq variétés de cucurbites, les arachides, les pois de terre. Enfin, un certain nombre de plantes sont cultivées pour leurs feuilles, en vue de la confection des sauces savamment préparées par les femmes pour accompagner la boule de mil ; leurs noms vernaculaires sont : wadonhin, illi, pariadé, séhé.

Ainsi, la totalité des produits cultivés est destinée en premier lieu à l'autoconsommation. Mais, à défaut de culture commerciale, le villageois de Koubadjé, qui est entré activement dans le cycle des échanges, vend les excédents de ses produits vivriers. Les hommes font argent de quelques sacs de mil, que des camions viennent chercher au village ; les femmes fréquentent assidûment tout au long de l'année les deux marchés hebdomadaires de Yenoa et de Nganha ; elles apportent sur leur tête quelques kilogrammes de mil ou de farine de manioc qu'elles vendent aux commerçants foubé, haoussa, mboum, venus de Ngaoundéré. La femme qui a ainsi gagné quelque 50 F les dépense aussitôt pour acheter viande, sel, savon, bimbeloterie, ou les met de côté en vue de l'acquisition d'un pagne.

La vente du mil est surtout faite au cours des mois qui suivent la récolte, alors que celle du manioc s'échelonne toute l'année. Koubadjé, comme tous les villages de cette zone, trouve facilement acheteur, car la ville de Ngaoundéré est un important foyer de consommation et de commercialisation de produits vivriers. Cependant, les profits réalisés grâce à ces ventes par les villageois restent minces, et leur niveau de vie est bas ; pour l'améliorer, l'introduction d'une culture commerciale plus rentable, ou l'intensification de la production grâce à de nouvelles techniques agricoles, serait nécessaire.

2. Les techniques agricoles.

Les techniques agricoles restent très rudimentaires.

C'est, en général, l'unique champ de mil qui porte en cultures intercalaires les différentes plantes énumérées ci-dessus, avec deux exceptions pourtant :

— les arachides et les pois de terre, qui supportent mal l'ombre du

mil, occupent le plus souvent de petites parcelles isolées, choisies dans un terrain sablonneux ;

— le manioc se présente souvent en plantations homogènes.

Le calendrier agricole est fonction des pluies qui tombent en une seule saison, de mars à octobre, avec maximum en juillet-août, et une hauteur moyenne annuelle de 1.500 mm. Le champ a été nettoyé par le feu en février ; au début de mars, à la fin de la saison sèche, le mil, les haricots, les cucurbites, sont semés ensemble, le maïs et le manioc sont mis en terre un peu plus tard, après les premières pluies ; les autres légumes sont semés à la volée, en pleine saison des pluies. En juin, lorsque le mil à 20 cm de haut, un premier binage débarrasse le champ de ses mauvaises herbes qui sont enfouies sur place pour fertiliser la terre ; deux autres binages le suivent, de juillet à septembre. A partir d'octobre, les pluies s'espacent, il n'y a plus qu'à surveiller le champ pour écarter les oiseaux et les singes qui viendraient le ravager. A partir du mois de juillet, le maïs, puis les autres plantes, ont été récoltés ; mais la récolte proprement dite, celle du mil, a lieu en décembre-janvier, et le premier repas de mil est « comme le lever du soleil ».

Le travail de l'année se trouve donc presque intégralement bloqué pendant la saison des pluies ; c'est pendant cette période également, la seule pendant laquelle la terre soit facile à travailler, que le paysan peut agrandir son champ, ou éventuellement en défricher un nouveau. L'homme travaille tout autant que la femme. Normalement, chaque groupe familial cultive son propre champ, sauf les jours de « culture par le vin » : ces jours-là, la famille qui a fait le vin de mil a convié parents et amis à venir travailler sur son champ ; on voit alors une équipe de dix à vingt travailleurs s'affairant ensemble, parfois au son du tam-tam, s'arrêtant de temps à autre pour boire le vin. Cette pratique augmente la capacité de travail de l'ensemble, car l'émulation du travail collectif favorise le rendement, mais elle joue surtout au profit des plus riches, qui seuls ont encore du mil à cette saison pour faire du vin.

La houe primitive, fabriquée par les forgerons locaux, reste le seul outil employé ; le fer est enmanché sur un bois de 10 à 20 cm, et le travail doit s'effectuer à genoux ou accroupi.

Le paysan construit sur son champ des cases, souvent intégralement en paille, pour s'abriter de la pluie ; lorsque le village est éloigné, ces cases sont construites avec plus de soin, avec des murs en terre, car elles servent de logement pendant toute la saison des cultures, parfois même pendant toute l'année, au moins pour les membres âgés de la famille.

Le système d'exploitation est relativement intensif : lorsqu'un groupe familial prend possession d'un terrain, il l'exploite sans désem-parer tous les ans, et ne quitte la place que lorsque la terre est épuisée. La durée de culture, très variable suivant l'état de la terre lors de la mise en exploitation, peut aller jusqu'à vingt-cinq ans, car les sols du village sont fertiles, et la technique d'enfouissement des herbes leur apporte une certaine reconstitution. Des signes avant-coureurs, notamment l'apparition de « nièk », une petite plante à fleurs violettes, annoncent au paysan l'épuisement de sa terre ; il sait alors qu'il doit se cher-

cher un nouvel emplacement. Il choisit, quand c'est possible, un terrain à savane arborée, n'ayant jamais été cultivé, mais, le plus souvent, doit se contenter d'un ancien champ en jachère, cultivé il y a fort longtemps et par d'autres communautés villageoises ; il ignore en général depuis combien de temps il est abandonné, mais il sait détecter, par l'observation du sol et de sa végétation, s'il a recouvré une certaine fertilité.

3. Etude des surfaces de 13 exploitations.

Les champs correspondant à treize sarés et à 135 habitants, soit à plus de la moitié du village, ont été mesurés ; le tableau ci-dessous donne, pour chaque exploitation, sa surface totale, sa surface moyenne par habitant vivant au saré, enfin sa surface moyenne par travailleur actif (c'est-à-dire élimination faite des jeunes de moins de 20 ans, de certains infirmes et hébergés provisoires).

N° SARÉ	NBRE HABTS	NBRE ACTIFS	SURFACES EXPLOITATIONS H. A. Ca.	SURFACES PAR HABITANT A. Ca.	SURFACES PAR ACTIFS A. Ca.
1	30	12	8.52.40	28.41	71.03
2	4	3	3.08.40	77.10	102.80
3	6	4	2.91.60	48.60	72.90
4	6	2	1.37.60	22.93	68.80
5	7	4	1.51.60	21.65	37.90
6	9	2	1.31.20	14.57	65.60
7	4	2	1.61.20	40.30	80.60
8	6	2	1.12.00	18.66	56.00
9	9	5	6.58.20	73.13	131.64
10	9	4	13.28.60	147.62	332.15
11	10	4	3.40.40	34.04	85.10
12	30	15	11.48.00	38.26	76.53
25	5	3	2.58.40	51.68	86.13
	135	62	58.79.60	43.55	94.83

Ces treize exploitations sont de taille très variable, de 1 ha 12 à 13 ha 28, et correspondent à des familles d'importance très inégale (4 à 30 personnes). Les chiffres des surfaces rapportées au nombre d'habitants du saré présentent une diversité très grande ; par contre, la troisième série de chiffres, qui expriment les surfaces par rapport au nombre de personnes actives est plus cohérente : pour six exploitations sur treize, elles sont comprises entre 70 et 90 ares, pour onze sur treize entre les chiffres encore relativement voisins de 56 et 131 ares ; l'exploitation n° 10, avec ses 332 ares par actif, constitue une anomalie difficilement explicable. Mais dans l'ensemble on peut dire que la taille des

exploitations est en relation avec la capacité de travail du groupe familial, plutôt qu'avec ses besoins de consommation.

D'autres facteurs interfèrent avec le nombre des actifs : l'un de ceux-ci est l'ancienneté de la mise en valeur, comme le montre le tableau suivant, dans lequel cette troisième série de surfaces, classées par ordre croissant, a été reprise, avec l'indication de l'âge de l'exploitation.

N° SARÉ	SURFACE PAR ACTIF	ANCIENNETÉ
5	37.90	2 ans
8	56.00	1 an
6	65.60	1 an
4	68.80	2 ans
1	71.03	25 ans
3	72.90	25 ans
12	76.53	25 ans
7	80.60	2 ans
11	85.10	5 ans
25	86.13	4 ans
2	102.80	25 ans
9	131.64	15 ans
10	332.15	10 ans

Les quatre premières, pour lesquelles cette surface est inférieure à 70 ares, sont toutes quatre très récentes (un ou deux ans), les trois suivantes, au contraire, sont parmi les plus anciennes (vingt-cinq ans), et les surfaces les plus grandes correspondent en gros aux exploitations d'âge moyen. Très récente, l'exploitation est réduite car le gros travail exigé par le défrichement, qui consiste en un labour complet du sol, s'étale sur plusieurs années ; elle passe ensuite par un maximum, et se contracte enfin quand elle est ancienne du fait de l'épuisement des terres.

Ainsi, le nombre des actifs et l'ancienneté de la mise en valeur semblent être deux facteurs essentiels, bien que la base statistique soit insuffisante pour conclure. De plus, il faudrait faire entrer en ligne de compte, avec la taille de l'exploitation, son rendement. Cet élément permettrait notamment d'expliquer l'anomalie constatée pour l'exploitation n° 2 qui, malgré ses vingt-cinq ans d'ancienneté, se classe parmi celles dont la surface moyenne est la plus forte. D'une façon générale, on peut penser que l'introduction de l'élément « rendement » viendrait corriger, dans une certaine mesure, les inégalités constatées dans les surfaces moyennes ; en effet, les deux types de travaux, ceux de défrichement et ceux de culture, qui s'exécutent à la même époque de l'année, entrent en concurrence : le paysan a le choix entre agrandir son exploitation par ses défrichements, ou augmenter son rendement par ses binages répétés.

4. Description de trois exploitations-types.

Les trois exploitations décrites ont respectivement quatre ans, dix ans et vingt-cinq ans d'ancienneté ; elles correspondent aux familles des sarés 25 (5 personnes), 10 (9 personnes) et 1-2-3 (40 personnes).

a) Exploitation d'Oumarou - saré n° 25.

Le champ d'Oumarou (fig. 5) fait vivre une famille de cinq personnes, dont trois actives : Oumarou, sa femme, et son neveu âgé de 25 ans. Commencé en 1956, il a été agrandi chaque année jusqu'en 1959 par de nouveaux défrichements, le portant à la superficie de 2 ha, 58 ares, 40 ca. Il est entouré de tous côtés par des mayos ou des terres cultivées et est arrivé à la limite d'extension possible, mais Oumarou est satisfait de son domaine, qu'il juge maintenant de taille suffisante.

C'est un champ homogène de mil, avec, en cultures intercalaires, du manioc, des haricots, des cucurbites, du wadonhin ; pas de maïs, car le

Fig 5 . Exploitation d'OUMAROU : Saré n° 25

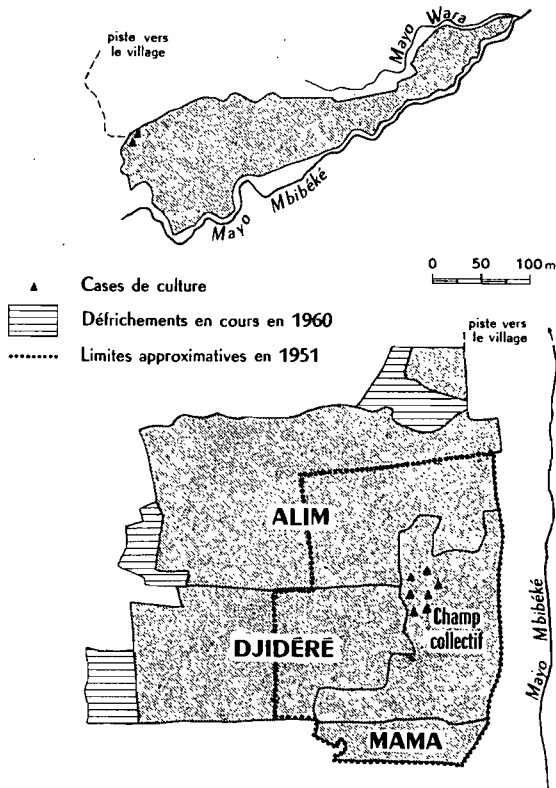


Fig 6 _ Exploitation d'ALIM-DJIDÈRE : Saré n° 10

terrain ne lui convient pas. Aucune limite ne le subdivise intérieurement, les trois adultes y travaillent ensemble sur toute son étendue.

b) Exploitation d'Alim et Djidéré - saré n° 10.

Un peu plus complexe est l'exploitation des deux frères Alim et Djidéré (fig. 6). Ici, deux familles élémentaires, celle d'Alim et sa femme, et d'autre part celle de Djidéré, sa femme et ses cinq enfants, sont réunies pour former une communauté de 9 personnes ; chaque famille a ses champs et ses greniers propres, mais les repas sont pris en commun ; leur saré de Koubadjé n'est qu'un pied-à-terre, car elles vivent toute l'année dans le groupe de cases construites sur place.

Les deux frères ont quitté vers 1950 le champ qu'ils cultivaient, à 500 mètres au Nord-Est de Koubadjé, pour entreprendre celui-ci, à 3 km. au Sud du village ; commencée près du mayo Mbibéké, l'exploitation a été progressivement étendue vers l'Ouest et vers le Nord ; elle atteignait, en septembre 1960, la superficie considérable de 13 ha, 28 ares, 60 ca, et son agrandissement que rien ne gêne à l'Ouest doit se poursuivre ; depuis sa création, aucune partie n'a encore dû être abandonnée.

Cultivé intégralement en mil, des différenciations apparaissent dans la localisation des cultures intercalaires : près du mayo Mbibéké, là où la terre commence à donner des signes de fatigue, et où le mil est petit et clairsemé, a été planté le manioc ; à l'autre extrémité du champ, dans la zone des terres nouvellement défrichées, c'est le maïs, céréale exigeante, qui est associé avec le mil.

Enfin, sans qu'aucune limite apparente ne soit marquée sur le terrain, celui-ci est divisé en plusieurs parties :

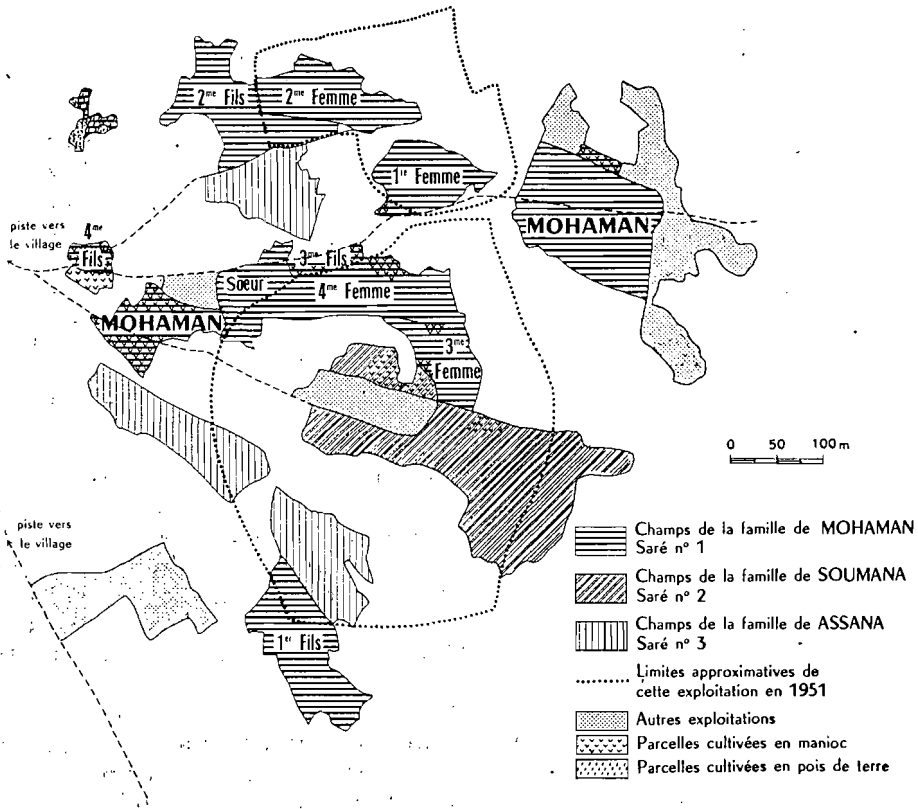
- un champ purement collectif, situé dans la partie ancienne, qui avait probablement été défrichée simultanément par les deux frères ;
- une petite parcelle attribuée à Mama, femme de Djidéré ;
- enfin, les champs plus récemment mis en culture d'Alim au Nord, de Djidéré au Sud, chacun poursuivant séparément ses défrichements.

c) Exploitation de Mohaman - sarés n°s 1, 2, 3.

La troisième exploitation-type (fig. 7) remonte à 1935 environ. Elle concerne trois familles : celle de Mohaman, le chef du village de Koubadjé (saré 1), compte 30 personnes, dont 12 actives, celles des sarés 2 et 3 comptent respectivement quatre et six membres ; leurs chefs, les deux frères Soumana et Assana, du fait de leur état de santé déficient, vivent auprès de leur cousin Mohaman, réalisant avec lui une certaine communauté de culture.

Très différent est l'aspect de cette triple exploitation. Au lieu de l'unique et vaste champ de mil, rencontré dans les deux premiers cas, on a là une série de petits champs disparates, aux formes contournées, entre

Fig 7 - Exploitation de MOHAMAN: Sarés n° 1, 2, 3



lesquels s'insinue une savane herbeuse. C'est que le sol est arrivé à un stade d'épuisement assez général, tous les ans des parties doivent être rendues à la brousse.

Les photographies aériennes de 1951 montrent que l'exploitation était alors constituée par deux grands champs, encore homogènes, approximativement représentés sur le plan ; en 1960, près de la moitié de leur superficie a dû être abandonnée ; les trois chefs de famille, pour compenser, ont mordu par leurs défrichements sur la jachère voisine mais le sol y étant souvent insuffisamment reconstitué des signes précoces d'épuisement y apparaissent.

Le chef Mohaman a confié à ses quatre femmes les parties encore cultivables des deux champs primitifs ; lui-même, poussant ses défrichements en direction du village, les abandonnait au fur et à mesure que des besoins familiaux se présentaient, à son deuxième fils, puis à son neveu (famille d'Assana) ; en 1958, il mettait en manioc une partie du champ qu'il occupait alors, donnait l'autre partie à sa sœur, et allait 500 mètres à l'Est en entreprendre un nouveau ; celui-ci est vaste et bien entretenu, mais déjà l'herbe « nièk » commence à l'envahir au Nord.

L'exploitation de la famille de Mohaman se trouve ainsi fragmentée en champs individuels de superficies diverses :

	Ha A Ca	Ha A Ca
— chef Mohaman :		
champ principal	1.56	—
champ de manioc	62.80	2.18.80
— 1 ^{re} femme		74.00
— 2 ^e femme		82.80
— 3 ^e femme		63.20
— 4 ^e femme		1.12.80
— sœur		49.20
— 1 ^{er} fils marié (1 femme)		1.12.00
— 2 ^e fils marié (2 femmes)		1.11.20
— fils 22 ans, célibataire		12.80
— fils 18 ans, célibataire		15.60
		<hr/>
		8.52.40

Les terres cultivées par le chef totalisent plus de 2 ha ; outre son travail personnel, Mohaman fait fréquemment appel à la main-d'œuvre extérieure en utilisant la coutume de la « culture par le vin ». Sa sœur, âgée, n'a qu'une parcelle de 49 ares, mais ses quatre femmes ont des champs dont la surface gravite autour des 70-90 ares cultivés en moyenne par chaque travailleur. Ses fils mariés ont chacun un champ de bonne taille, alors que ceux de ses deux fils célibataires sont très réduits et cultivés uniquement en manioc ; c'est seulement aux approches de leur mariage qu'ils en feront un champ véritable.

Les champs de Soumana et d'Assana, qui ont respectivement 3 ha 8 ares et 2 ha 91 ares, ont subi également un certain éclatement, quoique moins poussé. Soumana s'est agrandi vers l'Est, abandonnant à la savane ce qui était épuisé, donnant à une femme d'un saré voisin, ou mettant en manioc, ce qui était en voie d'épuisement. Assana s'est étendu vers l'Ouest.

En association avec le mil sont cultivées les diverses cultures accessoires dont il a été parlé plus haut, sauf le maïs, qui réclame des terres neuves. Un groupe de parcelles, situé près du village, porte exclusivement des pois de terre.

D'autres exploitations viennent s'imbriquer dans celle-ci ; deux femmes d'un saré voisin, apparentées au chef Mohaman, deux autres chefs de familles (sarés 4 et 8) ont leurs champs au milieu ou contre les siens. Les limites entre les champs, lorsqu'ils sont contigus, sont rarement matérialisées ; parfois elles sont marquées par une rangée de manioc ou d'une graminée.

L'examen de ces diverses exploitations permet d'opposer deux types, nettement différenciés dans le paysage :

- l'exploitation récente, de forme plus ou moins géométrique, de composition culturelle homogène, franchement séparée de ses voisines ;

- l'exploitation ancienne, de forme irrégulière, parfois discontinue, à l'intérieur de laquelle sont apparues des différenciations par personne et par culture, s'imbriquant étroitement dans les exploitations voisines.

III. - LE TERROIR DE KOUBADJE-BANSAN

1. Description du terroir.

La carte hors-texte (fig. 8) où figurent tous les espaces cultivés en 1960 par les habitants de Koubadjé-Bansan, illustre la discontinuité du terroir ; ils apparaissent en effet répartis en trois secteurs bien distincts : le plus important entoure le village ; au Nord une exploitation, au Sud six exploitations, sont séparées de la partie centrale par des champs appartenant à d'autres villages. Le terroir de Koubadjé-Bansan s'insère en effet dans ceux des villages voisins : Nganha, Petit-Nyasar, Holmbali, Yenoa, dont les champs le cernent de toute part, venant parfois toucher les siens, ou même s'intercaler entre eux.

Les limites entre les terres des différents villages s'établissent empiriquement d'après les emplacements de leurs champs respectifs, et sont toutes provisoires, car aucun droit foncier ne correspond aux communautés villageoises ; toute la terre de cette région, depuis la montagne de Nganha jusqu'à la Bini, au Nord, appartient aux Mboum, qui en sont les occupants les plus anciens, et c'est leur chef, le bellaka de Nganha, maître de la terre, qui accorde des emplacements aux groupes villageois ou familiaux au fur et à mesure de leurs besoins, sans qu'apparaisse toujours un souci de contiguïté.

Le terroir de Koubadjé-Bansan s'étire sur une longueur de 5 km, avec les deux hiatus dont il a été parlé ; au Nord, les champs viennent buter sous l'escarpement latéritique, au Sud ils remontent sur les premières pentes des Monts Nganha. Le terroir est donc entièrement contenu à l'intérieur de la dépression dans laquelle les villageois sont venus s'établir en 1935. Celle-ci constitue un milieu physique homogène : c'est une savane, presque totalement déboisée et relativement plate ; elle est incisée par des mayos, minces filets d'eau qui se gonflent en torrents au moment des pluies ; quelques pentes plus fortes le long des talwegs, jugées impropres à la culture car soumises à l'érosion, sont restées boisées.

On peut évaluer à 950 ha la surface des terres actuellement à la disposition du village, ce qui donne une densité de population de 25,4 hab/km². Les surfaces cultivées totalisent approximativement 114 ha, soit 12 % de la surface totale ; la densité agricole s'établit ainsi à 212 hab/km² cultivé.

2. Formation du terroir.

L'étude de ce terroir dans une perspective diachronique permet de saisir son aspect actuel. Mais il faut examiner successivement les terroirs des deux communautés de Koubadjé et de Bansan, qui sont encore plutôt juxtaposées que réunies.

a) Koubadjé.

A Koubadjé deux zones s'opposent : la première, qui correspond aux terres situées autour et au Nord du village, comprend surtout des exploitations du type ancien, alors que la deuxième, au Sud du terroir, ne comprend que des exploitations récentes.

La première zone, la plus importante, puisqu'elle comprend treize exploitations sur dix-huit, est celle qui est soumise depuis le plus longtemps à l'emprise agricole du groupe ; des villageois habitant alors Holmbali s'y établissaient vers 1935 ; quatre chefs de famille n'ont pas bougé et ont encore les parties anciennes de leurs champs aux lieux mêmes qu'ils avaient défrichés à cette époque ; seules quelques cases de culture se trouvaient alors à l'emplacement du village ; lors de la scission qui détermina en 1945 la fondation de Koubadjé, quelques familles vinrent se joindre aux premières, et défrichèrent leur champ à proximité du nouveau village ; quatre autres exploitations remontent ainsi à une quinzaine d'années ; enfin cinq chefs de famille s'y sont récemment installés provisoirement, dans l'attente d'un emplacement plus favorable.

Car toute cette zone est arrivée à un stade d'épuisement qui va nécessiter son abandon complet d'ici quelques années. Sa partie Nord et Ouest, encore partiellement cultivée en 1951, est à peu près totalement retournée à la savane ; seule y subsiste, outre quelques champs de manioc, une grosse exploitation qui se trouve maintenant enclavée dans les champs de Yenoa et de Nganha. Les douze autres exploitations sont donc réparties à l'Est et au Sud du village ; leur aspect, en général hétérogène et confus, traduit leur ancienneté.

La deuxième zone du terroir, située au Sud, présente au contraire tous les caractères d'une mise en culture récente. Les cinq exploitants, qui se trouvaient auparavant près du village, se sont installés là depuis 1950, certains d'entre eux conservant sur leur ancien champ une plantation de manioc.

On a donc actuellement autour du village un anneau de stérilité en voie de formation, et d'autre part, à 3 km. au Sud, une zone d'implantation récente. Une nouvelle aire d'extension vient d'être choisie, en accord avec le bellaka de Nganha, pour toutes les familles dont les champs sont près de Koubadjé ; elle est située à 5 km. au Sud-Est du village, et doit être défrichée à partir de 1961. Ainsi, d'un terroir initial groupé et bien centré autour de son village, va-t-on passer d'ici quelques années à un terroir disloqué en trois éléments : d'une part un habitat totalement séparé de ses champs, d'autre part deux zones d'exploitation séparées l'une de l'autre par des terres détenues par des villageois de Nganha.

b) Bansan.

Une évolution assez semblable s'est produite pour Bansan, quoique dans un laps de temps beaucoup plus court.

C'est vers 1947 que le hameau, venant du Nord du mayo Mara, s'éta-

blissait à 1 km. à l'Est de Koubadjé ; la photo aérienne de 1951 montre un petit terroir aux champs contigus, groupés de part et d'autre du Raosöi ; à son extrémité Sud-Ouest se trouvait situé le hameau.

En 1960, Bansan a rejoint Koubadjé, tous les chefs de famille, sauf un, ont quitté cet emplacement dont les terres s'épuisaient, mais qui restent cependant partiellement utilisées, sous forme, soit de champs de femmes, soit de plantations de manioc, de pois de terre ou d'arachide. Les nouvelles exploitations sont toutes regroupées à 1 km. au Sud, à l'exception d'une d'entre elles qui s'est établie à 5 km. de là, au pied des Monts Nganha.

A Koubadjé comme à Bansan, c'est donc le principe chronologique qui est déterminant pour rendre compte de l'agencement du terroir, car celui-ci s'organise essentiellement en fonction de l'habitat. D'autres facteurs interviennent également : il existe une certaine relation entre la façon dont sont groupées les exploitations et les liens de parenté qui unissent leurs chefs. Le fait est net à Bansan où les nouvelles exploitations réunies à proximité les unes des autres appartiennent toutes au groupe familial très cohérent qui constitue l'essentiel de cette communauté, alors que la famille ayant pour chef Bobo Sardjo, cousin plus éloigné, saré n° 26, s'est installée à l'écart, à 5 km. du reste du groupe.

A Koubadjé cette relation existe encore, mais est beaucoup moins nette ; les regroupements semblent plutôt s'effectuer par affinité autour d'un notable influent.

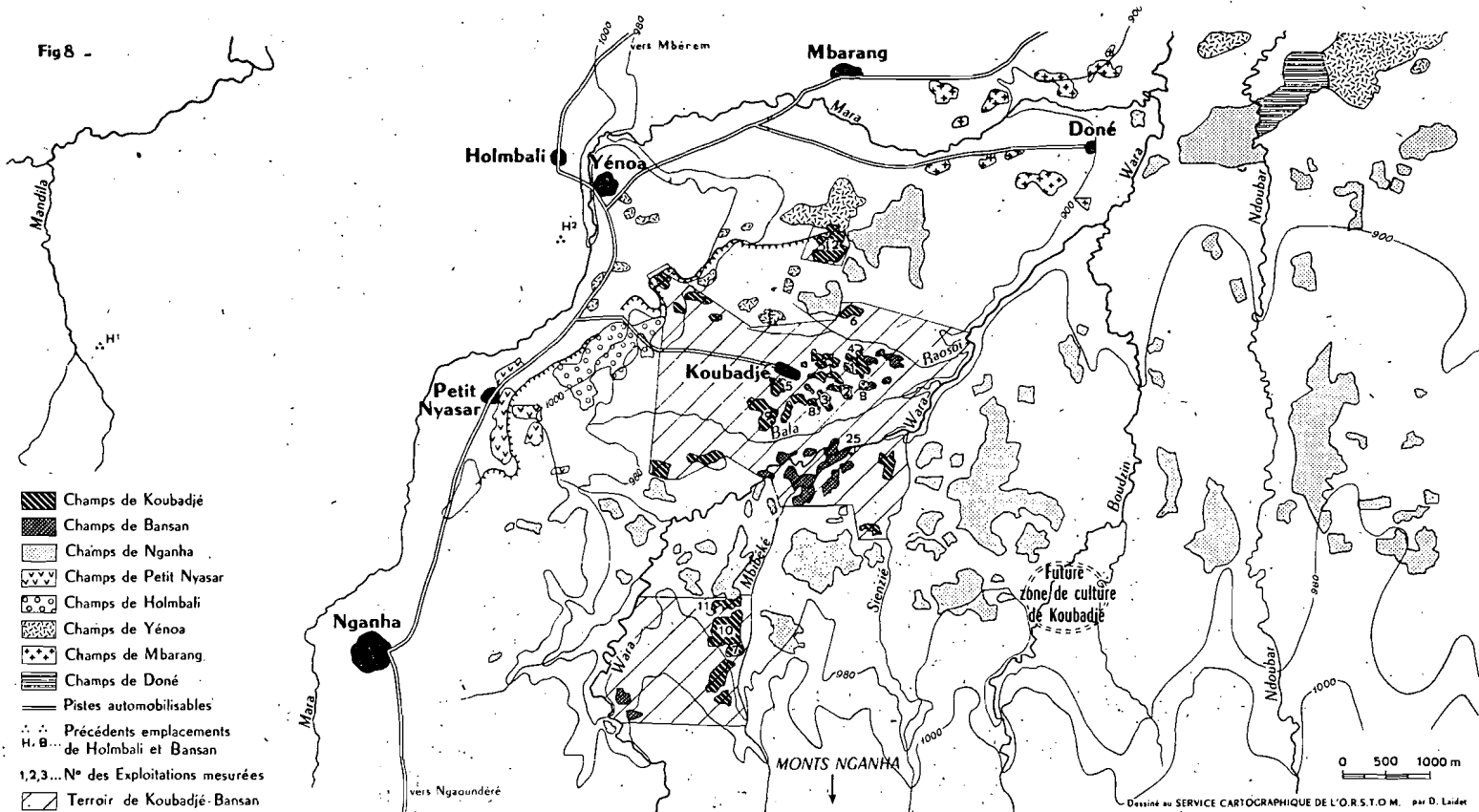
3. Aperçu sur les terroirs voisins.

La répartition des champs des villages voisins indique le même processus de formation : à Petit-Nyasar, venu récemment sur la route, les champs sont groupés près du hameau ; en revanche Yénoa, implanté là depuis vingt ans, abandonne depuis peu les terres proches du village pour en chercher de nouvelles vers l'Est. Quant à Nganha, gros bourg de 1.200 habitants, fixé depuis fort longtemps au même emplacement, il peut représenter le type d'un terroir ancien : autour du village se développe, non pas un anneau de stérilité, mais toute une zone stérile s'étendant loin vers l'Ouest, qui est maintenant abandonnée par la culture et laissée aux éleveurs foubé ; les champs de Nganha sont tous reportés vers l'Est et le Nord-Est, les plus proches à 3 km, les plus éloignés à 15 km, s'interférant avec ceux des villages voisins. Ainsi, le village se trouve-t-il totalement décentré par rapport à son aire de culture ; il est important, ses sarés sont nombreux et bien entretenus, mais semble généralement vide, car ses habitants vivent sur leurs champs, dispersés dans leurs cases de culture, ou parfois regroupés en très petits hameaux, et ne viennent que rarement à leur résidence de Nganha.

Jusqu'à ces dernières années, seuls, quelques gros villages, ayant un rôle politique et religieux, comme Nganha, se fixaient durablement ; tous les autres comme Koubadjé, se déplaçaient périodiquement afin de rester en contact avec leurs champs.

Aujourd'hui, un nouvel élément, la route, tend à fixer même les petits villages d'une façon définitive. Par suite, la coupure entre habitat et aire cultivée, que nous avons vue prochaine pour Koubadjé, risque de se généraliser pour l'ensemble de cette région ; elle constitue un obstacle à son développement car si, en vivant sur leurs champs, les villageois ont trouvé la solution pour éviter les pertes de temps des déplacements, en revanche, il est difficile, dans ces conditions de leur assurer de façon satisfaisante les services essentiels dans les différents domaines : agricole, commercial, scolaire, religieux, médical. Les difficultés rencontrées par les responsables de l'enseignement pour obtenir une fréquentation scolaire normale (à Yénoa en août 1960, 7 élèves pour 500 habitants), la faible proportion des lépreux se présentant aux séances bimensuelles de soins, le conflit qui opposait en 1960 le marché de Nghanha, particulièrement desservi par sa position excentrique, à celui de Yénoa, toutes ces difficultés sont dues en partie à une mauvaise adaptation du village, à ses fonctions, du fait de sa situation.

Fig 8 -



CONCLUSION

On peut se demander, pour conclure, ce qu'il faut penser de cette organisation agraire, et quelles sont ses conséquences sur l'utilisation générale du sol.

La mise en exploitation de la zone qui s'étend de la montagne de Nganha jusqu'à la rivière Bini paraît relativement récente : à l'exception de Nganha, les 10 villages qui l'occupent actuellement n'y sont venus qu'au cours de ces 40 dernières années après plusieurs déplacements Ouest-Est analogues à ceux que nous avons observés pour Koubadjé. D'autre part, la carte Moisel mentionne, en 1912, une série de villages à l'Ouest de la rivière Mara, dans un secteur totalement abandonné aujourd'hui.

Ainsi cette technique d'utilisation permanente du sol pendant de longues années jusqu'à son épuisement semble impliquer ensuite son abandon définitif. Elle conduit à une sorte de nomadisme à longue échéance, nomadisme qui convient d'ailleurs très bien au tempérament individualiste du dourou, car il permet tout naturellement aux petits groupes qui n'admettent plus l'autorité de leur chef de s'en séparer par essaimage.

Pourtant, le villageois de 1960 veut bénéficier des progrès de la civilisation et il a conscience qu'il lui faut pour cela se stabiliser. Ce désir est un élément positif à encourager, mais si l'on veut éviter la coupure entre habitat et champs, dont nous avons vu les inconvénients, une utilisation plus rationnelle du sol devra être recherchée.

BIBLIOGRAPHIE

- MEYNIER (A.), 1958. — *Les paysages agraires*. A. Colin, Paris.
- JUILLARD (E.), MEYNIER (A.), PLANHOL (X. DEJ), SAUTTER (G.), 1957. — *Structures agraires et paysages ruraux*. *Annales de l'Est*, Nancy.
- SAUTTER (G.), 1960-61. — *Terroirs tropicaux et communautés villageoises*. Cours professé à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de l'Université de Paris.
- Rapports administratifs des arrondissements de Ngaoundéré et Tchollire*.
- HALLAIRE (A.), 1959. — *Etude du village dourou de Tagboum* (inédit).



En haut : Travail collectif un jour de culture par le vin

En bas : Case de culture



En haut : Intérieur d'un saré à Koubadjé. - *En bas* : Champ de mil et groupe de cases de culture. Au fond, la montagne de Nganka

RECHERCHES ET ETUDES CAMEROUNAISES

Sommaire

Mme R. BEBEY EYIDI, M.-L. PIERRE, R. MASSEYEFF. — Une enquête sur l'alimentation à Douala (quartier New-Bell) .	3
A. HALLAIRE. — Koubadje. Etude d'un terroir agricole de l'Adamoua	47
A. PODLEWSKI. — Enquêtes sur l'émigration des Mafa hors du pays Matakam	73
J. SUSINI. — Dosage spectrogra- phique du Cuivre dans les sols, les végétaux et les tissus ani- maux	97
L. ANYA NOA, G. MFOMO, G. MANY. — Enigmes Beti (re- cueillies, traduites et présen- tées par...)	111
NOTES ET CHRONIQUES La circulation dans le Sud-Ca- meroun. Les climats au Came- roun et leurs conséquences sur la végétation et l'hydrogra- phie. (Thèses de P. Billard) ...	128
IV ^e Conférence Interafricaine sur l'Alimentation et la Nutrition (Douala, 4-13 septembre 1961) .	132

1961-2

5